

**Compte rendu du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date
du 24 Septembre 2020**

L'an deux mil vingt, le 24 Septembre à 20 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Aline Augagneur, David Baudier, Leslie Paput, Laurent Dubouis, Henri Grosdenis, Maire-Laure Brise, Jean-Philippe Poyet, Céline Brumaire, Stéphane Larger, Virginie Lecouffe, Jacques Trichard.

Absent excusé : néant.

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

Le Conseil municipal :

- approuve le compte rendu du Conseil du 15/07/2020

TRAVAUX VOIRIE/SUBVENTION 2016 et 2018 :

-Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que la subvention voirie 2016 arrive à terme fin 2020. Si des travaux ne sont pas engagés avant cette fin d'année la subvention est perdue.

Il reste à facturer 3000 euros TTC de travaux à réaliser qui doivent être facturés avant le 30 Octobre 2020. La commission de voirie se réunira le 10 octobre 2020 pour voir quels travaux sont à prioriser.

-Monsieur le Maire informe qu'une demande de prolongation de la subvention voirie 2018 d'un montant de 10636 euros pour 27577 euros HT de travaux a été déposée.

Ainsi il faudra en 2021 réaliser des travaux de voirie subventionnés par cette aide.

DELIBERATION POUVOIR DE POLICE :

- Le conseil municipal prendra un arrêté municipal pour refuser le transfert de police au Président de la Communauté de Communes.

RPQS 2018 commune :

- Monsieur le Maire avait donné lecture lors du précédent Conseil Municipal et présenté les RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la qualité du Service Public) de l'eau potable et de l'assainissement collectif 2018. Ces derniers ont été approuvés par le conseil municipal.

RPQS 2019 communauté de communes :

- Monsieur le Maire donne lecture du RPQS 2019 sur le traitement et valorisation des boues. Ce dernier est approuvé par le conseil municipal.

RAPPORT SAGE 2019 :

- Monsieur le Maire avait donné lecture lors du précédent Conseil Municipal et présenté le rapport SAGE 2019. Ce dernier a été approuvé par le conseil municipal.

SITE INTERNET :

- Monsieur le Premier Adjoint informe au Conseil Municipal que le site est en ligne.
Une réunion est prévue mardi 29 Septembre 2020 avec les associations de la commune afin de leur remettre leurs identifiants de connexion pour alimenter leur page.
Une réunion de la commission communication est fixée au 30.10.2020 à 19h pour élargir l'accès à d'autres associations.
Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres pour informer de l'ouverture du Site de la commune.

PANNEAU POCKET :

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal à l'adhésion de PanneauPocket. Cette application sera téléchargeable sur tablette et smartphone. Elle permettra de diffuser des alertes importantes et urgentes (coupure électricité, eau....)
Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres pour informer des modalités d'utilisation de cette application.

LAVE VAISSELLE SALLE DES FETES

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis pour le remplacement du lave-vaisselle : 2379.66 euros TTC ou de sa réparation : 1061.95 euros TTC.
Le Conseil Municipal accepte le devis de remplacement du lave-vaisselle ; cet achat peut être subventionné par une enveloppe de solidarité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe aux membres du Conseil Municipal que la boîte mail de la mairie a été piratée ainsi que celle d'autres communes du Canton. Ce jeudi une réunion organisée par le Conseil Communautaire proposera des solutions conjointe avec l'entreprise de maintenance informatique PERFORMANCE de Charlieu.
La mairie prend parallèlement contacte avec OVH l'hébergeur de notre site pour une éventuelle installation d'une nouvelle boîte mail.
- Monsieur le Maire évoque les problèmes de la location de la salle des fêtes compte tenu du contexte sanitaire actuel. Des réservations de la part des locataires ont été annulées courant Mai et Juin, et en Juillet, Aout et Septembre la Mairie a du informer des règles plus restrictives pour louer la salle, de ce fait doit-on purement interdire la location de la salle pendant un certain temps ?
- Monsieur le Maire informe que la mairie à mise en place depuis le mois d'avril 2019 le RIFSEEP pour que les agents puissent bénéficier d'une indemnité. Les agents communaux de la commune en bénéficient sauf à ce jour Madame BALLANDRAS. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que soit versé une indemnité mensuelle de 55 euros à Madame BALLANDRAS. Le Conseil Municipal adopte l'attribution de cette indemnité, arrête et fixe le montant de cette indemnité à 55 euros par mois.
- Réserve d'eau potable : un tuyau est percé au niveau d'une des cuves. Monsieur le Maire informe qu'une demande de devis a été faite à l'entreprise CHAVANY et à l'entreprise DUBOUIS.
- Facturation consommation eau et assainissement :
A ce jour tous les relevés sont revenus, les factures sont en préparation.

- Raid bleu : refus de passage sur la commune d’Arcinges.
- Le maire donne lecture aux élus du Conseil Municipal de l’énoncé des propositions de formations de la part de la communauté de communes.
- Délégation de pouvoir aux maires : cette délibération a été retournée et annulée car il manquait des précisions concernant le point 16 : le Conseil Municipal propose, modifie la présente en ajoutant la phrase : devant toutes les juridictions administratives. Cette délibération sera de nouveau envoyée à la sous-préfecture pour être certifiée et tamponnée par leur service.
- Les personnes qui ont participé à des réunions de commission communautaire nous font un retour de ces travaux.

→ **Prochain conseil municipal programmé le 3 Novembre 2020.**